

THÈME : [ORGANISATION DU TRAVAIL](#)

DURÉE

2 journées (+1 jour en option)

OBJECTIFS

- Maîtriser les méthodes et outils pour établir des cycles et des roulements
- Être en mesure de faire le lien entre organisation du travail et élaboration des cycles de travail
- Être capable d'élaborer des cycles de travail conformes au cadre réglementaire de référence
- Optimiser le temps dédié à la gestion planning

PROGRAMME

L'élaboration des cycles de travail

- Cadre théorique et réglementaire
 - Cycles, roulement et planning : quelles différences ?
 - Cadre réglementaire de la gestion du temps de travail : repos quotidien et hebdomadaire, temps effectif de travail, ...
 - Prise en compte des RTT
- Méthode d'élaboration des cycles de travail
 - Articulation entre organisation de travail, horaires des postes de travail et conception des cycles de travail
 - Calcul des dotations en personnels
 - Calcul des besoins en fonction des postes de travail
 - Notions sur les effectifs nécessaires et les effectifs minimum
- Présentation d'outils d'élaboration de cycles

La construction pratique de roulements de plannings

- Méthode d'élaboration des cycles de travail de jour et de nuit
 - Intégration du principe d'équité dans la construction du cycle de travail

- Inclusion des postes à temps partiel
- Création de cycles de travail mixtes (jour/nuit)
- Intégration de l'auto-remplacement
- Validation des cycles de travail
- Les écueils à éviter : exemples et partage d'expérience

La gestion de plannings

- La gestion du temps de travail
 - La gestion annuelle du temps de travail
 - Congés annuels
 - Récupération de jours fériés
 - Congés de fractionnement et autres congés
 - Récupération des jours de formation
 - Heures complémentaires et supplémentaires
 - La journée de solidarité
- Les étapes de la gestion des plannings de travail
 - L'anticipation et les délais de prévenance
 - La validation du planning
 - La diffusion du planning
 - Planning et éléments de paie

Option : Journée à distance de retour d'expérience - 3 à 6 mois plus tard

Formation-action au suivi de la mise en oeuvre des nouvelles pratiques

- Formation-action à l'évaluation des pratiques
- Formation-action au suivi des actions, à l'évaluation de l'impact des nouvelles mesures, des nouveaux outils et des nouvelles méthodes et à l'amélioration des pratiques

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel impliqué dans l'élaboration des plannings


PROFIL FORMATEUR

Consultant-formateur, Cadre de Santé, spécialisé en organisation du travail



 CONTACT

 formation@mqs-formation.com

 02 99 05 96 42